

# REGISTRE PUBLIC D ACCESSIBILITÉ

**Maj 24/09/2026**

## **SOMMAIRE**

- 1- Présentation, nos locaux, contacts
- 2- Nos prestations
- 3- Fiche de synthèse d'accessibilité à l'établissement
- 4- Formation des équipes
- 5- Attestation accessibilité

## **1- Présentation, nos locaux, contacts :**

Depuis 1981, **ILCF** centre de formation en langue, accompagne les apprenants qui souhaitent faire évoluer leurs compétences linguistiques. Nos formations conviennent à tous types de profils même si elles sont majoritairement orientées professionnels. Nous travaillons depuis notre création avec les entreprises de la région Savoie et Haute Savoie. Notre objectif est de vous accompagner dans la mise en pratique de la langue étudiée dans vos missions quotidiennes.

Nos formations en langue : un accompagnement sur-mesure :

Quel que soit votre besoin, votre niveau de langue, votre poste ou votre secteur d'activité, nous vous proposons une formation en langue sur-mesure. Elaboré sur la base de vos objectifs réels, nous construisons votre programme de formation avec vous, afin de proposer le parcours le plus adapté avec vos besoins professionnels. Un formateur unique vous accompagnera tout au long de votre formation. L'idée est d'adapter la formation en temps réel pour maintenir votre progression. Grâce à cette collaboration, devenez plus confiant, plus à l'aise et plus efficace dans la langue visée.

Votre centre de formation en langue à Annecy :

ILCF

45 Rue du Val Vert

74600 SEYNOD

[annecy@ilcf.fr](mailto:annecy@ilcf.fr) tel : 04 50 66 25 84

Ouvert les lundis, mardi et vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h00 (sur rendez-vous en dehors de ces créneaux)

### **Vos contacts :**

Managing Director : Laurent HENAFF [laurent.henaff@ilcf.fr](mailto:laurent.henaff@ilcf.fr)

Référent Handicap : Nathalie GEORGEL [nathalie.georgel@ilcf.fr](mailto:nathalie.georgel@ilcf.fr) 04 58 02 03 81

Nous pouvons également organiser des formations dans les espaces co-working :

O79 à Chambéry

<https://o79.fr/>

<https://acceslibre.beta.gouv.fr/app/73-chambery/a/coworking/erp/le-o79/>

WALTER à La Motte Servolex

<https://www.walter-spaces.com/fr/technolac-chambery>

Nuna Développement à Thiez

<https://nunadev.com/nos-services/>

<https://acceslibre.beta.gouv.fr/app/74-thyez/a/coworking/erp/site-economique-des-lacs-nuna-developpement/>

N'hésitez pas à nous consulter pour ces 2 espaces.

## 2- Nos prestations

Formations linguistiques :

Langues enseignées :

- Anglais
- Allemand
- Français langue étrangère
- Espagnol
- Italien
- Chinois
- Japonais
- Russe

Types de parcours :

- Cours individuels face à face présentiel
- Cours individuels visio
- Cours collectifs présentiels
- Cours collectifs visio
- Coaching individuel
- Workshop
- Immersion

Toutes nos prestations sont adaptables et modulables en fonction de vos contraintes. Le référent handicap réalisera en plus du responsable pédagogique un entretien pour évaluer vos besoins et mettre en place les moyens adaptés.

### **3- Fiche de synthèse d'accessibilité à l'établissement**

#### Seynod :

Présence du référent handicap et d'un personnel d'accueil.

Parking sur réservation

Accès aux locaux par des marches en demi-étage. (dérogation de la mairie : pas de possibilité d'accès pour PMR)

Accès aux toilettes étroit mais avec barre de soutien et groom sur les portes.

Salles avec tableau blanc et vidéoprojecteur sur réservation.

#### Chambéry O79 :

Stationnement dans la rue

Locaux en rez-de-chaussée avec accès PMR.

Locaux adaptés PMR

Personnel d'accueil de l'espace coworking

Salles avec tableau blanc et vidéoprojecteur sur réservation

#### La Motte Servolex - WALTER :

Stationnement PMR

Locaux en étage avec ascenseur avec accès PMR.

Locaux adaptés PMR

Personnel d'accueil de l'espace coworking

Salles avec tableau blanc et vidéoprojecteur sur réservation

#### Thiez :

Stationnement dans la rue

Locaux en rez-de-chaussée avec accès PMR.

Locaux adaptés PMR

Personnel d'accueil cespace coworking

Salles avec tableau blanc et vidéoprojecteur sur réservation

### **4 – Formation des équipes**

Tout le personnel est sensibilisé chaque année au travers de documents et de formations proposées sur la base du volontariat.

La référente handicap a suivi la formation « Référent Handicap » par l'organisme HANDIPLUM et a suivi des webinaires et moockies via AGEFIPH et via compétences



## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Bruno GAUDRIOT

Représentant légal du dispensateur de formation HANDIPLUME

Atteste que :

Madame **Nathalie GEORGEL**  
de l'organisme **CANSPEAK**  
a suivi l'action de formation « **RÉFÉRENT HANDICAP AU SEIN D'UN OF** »

Nature de l'action de formation :

- ☒ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

Qui s'est déroulée les 21 et 28 juin 2022  
Pour une durée totale de 7 heures

*Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.*

Fait à : Lyon, le 18 juillet 2022

Le responsable Bruno GAUDRIOT

**HANDIPLUME**  
45, rue Creuzet  
69007 LYON  
Tél. 04 72 53 52 51  
RCS LYON B 880 449 384

HandiPlume  
45, rue Creuzet  
69007 LYON  
Tél : 04 72 53 52 51  
[www.handiplume.fr](http://www.handiplume.fr)

SASU au capital de 1 000 € - RCS Lyon B 880 449 384 - N° DA 84691884089  
Organisme certifié QUALIOPI

## 5 - ATTESTATION ACCESSIBILITE

### Etablissement de Seynod



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

| DIFFUSION       | O | C |
|-----------------|---|---|
| Maire .....     |   |   |
| Elus .....      |   |   |
| Direction ..... |   |   |
| Autres .....    |   |   |

Direction départementale des  
territoires

DDT 74/SE/BBD

Dossier suivi par :  
Martine EXCOFFIER

Tél. : +33 450337863  
Fax : +33 450337722  
Martine.Excoffier@haute-  
savoie.gouv.fr

#### COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Sous-commission départementale d'accessibilité

Réunion du mardi 3 janvier 2017

#### AVIS DE LA CCDSA RELATIF A L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Procès verbal de la réunion

##### Textes de référence

Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 111-7 à L. 111-8-4 et les articles R. 111-18 à R. 111-19-47 ;  
Arrêté du 8 décembre 2014 ;  
Arrêté du 15 décembre 2014 ;  
Arrêté du 27 avril 2015 ;  
Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 ;



DOSSIER N° AT 074 268 16 A 0045  
Ad'Ap N° 074 268 16 A 1242

Commune : SEYNOD

Demandeur : INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE FRANCE représenté par M CHARD  
Andrew  
Adresse du demandeur : 45 Rue du Val Vert 74600 SEYNOD

Nom établissement : INTERNATIONAL LANGAGE

Adresse des travaux : 45 Rue du Val Vert 74600 SEYNOD  
Type / catégorie ERP : W Administrations, banques, bureaux / 5

Nature des travaux : Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité

Demande de dérogation : oui, 2 points dérogatoires

Point dérogatoire 1 (Impossibilité technique) : L'accès à l'établissement se fait par une volée de 8 marches. Il est techniquement impossible de doubler cet escalier par un dispositif de franchissement conforme à la réglementation.

Point dérogatoire 2 (Disproportion manifeste) : Compte tenu de la rupture de la chaîne de déplacement, il n'est pas nécessaire de réaliser un sanitaire adapté.

**Demande d'Ad'ap :** oui

Nombre d'années demandées : 1

Coût global (euros) : 50

**Membres permanents de la commission présents :**

Mme DE DONNO Marie-Claude, Présidente de la Commission

Mme CZARNIAK Catherine, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

Mme EXCOFFIER Martine, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

M. ABRY Jean-Michel, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

M. LAURENT Claude, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

M. PERILLAT Patrick, représentant de l'association des paralysés de France (APF)

M. AMIOT Xavier, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux de Haute-Savoie (ADIMC 74)

M. BIANCHETTI Patrick, représentant de l'association Espace handicap

Mme RIMBOUD Claudette, représentant du Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA)

Mme ANGELLOZ PESSEY Gisèle, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

M. REBELLE Jean, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

**Absents excusés :**

Mme EMONET Marie-Rolande, représentant du Directeur Départemental des Territoires (et de la mer)

M. MORENVAL Fabrice, représentant de l'association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH)

Mme JACQUIN Elisabeth, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

Mme DELCORDE Véronique, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

**AVIS DE LA COMMISSION**

- sur l'autorisation : Favorable

- sur la dérogation : Favorable

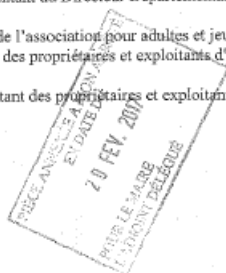
- sur l'Ad'ap : Favorable

**PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS**

**Attestation de fin de travaux :**

Le demandeur transmettra au Préfet/direction départementale des Territoires une attestation d'achèvement des travaux accompagnée de toutes pièces justifiant la réalisation des travaux (photos ou factures) et actions prévus par l'agenda dans les deux mois qui suivent l'achèvement des travaux.

\*\*\*\*\*



**Point dérogatoire 2 (Disproportion manifeste) :** Compte tenu de la rupture de la chaîne de déplacement, il n'est pas nécessaire de réaliser un sanitaire adapté.

**Demande d'Ad'ap :** oui

Nombre d'années demandées : 1

Coût global (euros) : 50

**Membres permanents de la commission présents :**

Mme DE DONNO Marie-Claude, Présidente de la Commission

Mme CZARNIAK Catherine, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

Mme EXCOFFIER Martine, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

M. ABRY Jean-Michel, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

M. LAURENT Claude, représentant du directeur départemental des Territoires (et de la mer)

M. PERILLAT Patrick, représentant de l'association des paralysés de France (APF)

M. AMIOT Xavier, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux de Haute-Savoie (ADIMC 74)

M. BIANCHETTI Patrick, représentant de l'association Espace handicap

Mme RIMBOUD Claudette, représentant du Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA)

Mme ANGELLOZ PESSEY Gisèle, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

M. REBELLE Jean, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

**Absents excusés :**

Mme EMONET Marie-Rolande, représentant du Directeur Départemental des Territoires (et de la mer)

M. MORENVAL Fabrice, représentant de l'association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH)

Mme JACQUIN Elisabeth, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

Mme DELCORDE Véronique, représentant des propriétaires et exploitants d'établissement recevant du public

**AVIS DE LA COMMISSION**

- sur l'autorisation : Favorable

- sur la dérogation : Favorable

- sur l'Ad'ap : Favorable

**PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS**

**Attestation de fin de travaux :**

Le demandeur transmettra au Préfet/direction départementale des Territoires une attestation d'achèvement des travaux accompagnée de toutes pièces justifiant la réalisation des travaux (photos ou factures) et actions prévus par l'agenda dans les deux mois qui suivent l'achèvement des travaux.

\*\*\*\*\*



**AVIS DE LA COMMISSION**

La commission émet un **avis favorable** à la réalisation de ce projet. Cet avis est assorti des prescriptions et recommandations énumérées ci-dessus.

La dérogation ne dispense pas les demandeurs de remplir les obligations en matière d'accessibilité pour les handicaps autres que les personnes circulant en fauteuil roulant notamment visuel et auditif.

A ANNECY, le mardi 3 janvier 2017  
Pour le Préfet  
Pour le Directeur Départemental des Territoires,  
P/o Président de la Sous Commission  
Départementale Accessibilité



Martine Excoffier



5- Attestation accessibilité



**INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE FRANCE**

45 Rue du Val Vert - 74600 SEYNOD  
Tél : 04 50 66 25 84 - Fax : 04 50 23 66 39 - e-mail : [annecy@ilcf.fr](mailto:annecy@ilcf.fr)

N° déclaration d'activité : 82 74 00260 74 - Siret : 323 471 482 0071 - APE : 8559B  
ILCF SARL - TVA intra : FR 74 323 471 482

Attestation d'achèvement des travaux et/ou actions de mise en accessibilités prévus dans un agenda  
d'accessibilité programmé (Ad'AP) approuvé d'un ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie

Conformément à l'article D. 111-19-46 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussigné, Andrew CHARD, représentant la SARL ILCF siret : 32347148200071, né le 1/12/1954 à Kendal - ANGLETERRE demeurant 2 passage des cerisiers 74330 POISY, gérant de l'établissement recevant du public de 5<sup>ème</sup> catégorie de type organisme de formation.  
Situé au : 45 rue du val vert 74600 SEYNOD, dénommé ou enregistré sous l'enseigne : ILCF

Atteste sur l'honneur que tous les travaux et ou actions de mise en accessibilité de l'établissement sus-mentionné prévus dans l'autorisation de travaux-agenda d'accessibilité programmé N°07426816A0045 approuvé en date du 20/02/2017 ont été conformément réalisés et se sont achevés le 2/01/2018.

Afin de justifier la réalisation des travaux et/ou actions de mise en accessibilité, sont joints à cette attestation des photos.

Cette attestation vaut attestation d'accessibilité.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Attestation établie le 3/01/2017

Signature :